



Santé & Sécurité
au Travail

Centre National France SST
ANTARES Bureaux – Téléport 4
2 Avenue René MONORY
86360 Chasseneuil-du-Poitou

info@FranceSST.com

Programme de formation

Maintenir et Actualiser ses Compétences d'Auditeur / Rédacteur de DUER

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de mettre en place, d'organiser et de coordonner une démarche globale d'évaluation des risques professionnels et d'en rédiger, ou mettre à jour, le DUER et son PAPRiPACT correspondant en tenant compte des évolutions réglementaires



Prérequis

Être déjà Auditeur Rédacteur DUER France SST

Public cible

Auditeur DUER / PAPRiPACT souhaitant renouveler ses connaissances en matière d'EvRP et mettre à jour sa qualification.

Nombre de participants

Groupe de 4 à 12 personnes

Durée

1 jour (7 heures)

Tarif

190 € par personne (TVA non applicable)

Prise en charge

Cette formation n'est pas éligible au CPF, mais des prises en charge OPCO, FIFPL et AGEFICE sont possibles sur toutes nos formations, grâce à nos certifications QUALIOPI et OPQF.

Avantages France SST

Cette formation diplômante vous permet de proposer des prestations d'audit qui répondent à la Directive EU du 12 juin 1989, à la Circulaire du 18 avril 2002 et aux articles L4121-1 à 3, R4121-1, R4412-5 et R4412-61 du Code du travail.

OBJECTIFS :

- Être capable de mettre en place, animer et coordonner une démarche globale d'évaluation des risques professionnels ;
- Être capable de réaliser un DUER / PAPRiPACT conforme à la réglementation en vigueur.

CONTENUS INDICATIFS :

- Aspects réglementaires de l'EvRP et du DUER / PAPRiPACT (Impacts de la Loi Santé du 2 Août 2021) ;
- Responsabilités des employeurs et auditeurs de DUER ;
- Les étapes d'une démarche globale d'EvRP (Chronologie et contenus) ;
- Les différentes prestations externalisées, mixtes et internalisées des DUER ;
- Les calculs de criticité des risques bruts, pondérés, résiduels et Rebsamen ;
- Les différentes annexes DUER (CPP, RCh et RPS) ;
- Les différentes méthodes d'analyse et d'observation des Unités de Travail (UT) ;
- Les ressources d'élaboration des plans d'actions de prévention ;
- Le devoir de conseil.

MOYENS D'ANIMATION :

- Échanges interactifs avec les stagiaires ;
- Apports de connaissances ;
- Étude de cas.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluations formatives et continues pendant la formation.

ORGANISATION ET MODALITÉS :

- Formation en présentiel ;
- Accès à notre Espace en ligne, pendant et après la formation, comportant toute la documentation, dont notre modèle actualisé de DUER et PAPRiPACT modifiable et personnalisable (en format Excel et Word) pour être directement opérationnel ;
- Chaque apprenant recevra également la documentation en format papier.

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Expert Santé et Sécurité au Travail et EvRP
- Docteur en Énergétique, Thermique et Combustion

OBTENTION FINALE :

- Nouveau **Diplôme d'Auditeur / Rédacteur DUER**
- > **Certificat de réalisation – Auditeur DUER** (Arrêté 2018 du Ministère du Travail)

Prise en charge

Cette formation n'est pas éligible au CPF, mais l'ensemble de nos formations peuvent être prises en charge, en fonction de votre statut, par les OPCO, le FIFPL, l'AGEFICE, etc...